

REFERENTIEL DE CERTIFICATION DU TITRE PROFESSIONNEL

Concepteur développeur d'applications

Niveau II

Site: http://travail-emploi.gouv.fr/

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	1/38

Remarque importante :

Les textes en italiques sont non modifiables car constitutifs de la maquette générique du RC. Au moment de la publication du RC de spécialité suite à validation de la DGEFP, ces textes sont transformés en police normale et la remarque de cette page est supprimée.

1. Références de la spécialité

Intitulé du titre professionnel : Concepteur développeur d'applications

Sigle du titre professionnel : CDA

Niveau : II

Code(s) NSF: 326t - Programmation, mise en place de logiciels

Code(s) ROME: M1805

Formacode: 31094, 31068, 31049, 31067, 31077

Date de l'arrêté : 00/00/0000

Date de parution au JO de l'arrêté : 00/00/0000

Date d'effet de l'arrêté : 00/00/0000

2. Modalités d'évaluation du titre professionnel

(Arrêté du 22 décembre 2015 relatif aux conditions de délivrance du titre professionnel du ministère chargé de l'emploi)

- 2.1. Les compétences des candidats par VAE ou issus d'un parcours continu de formation pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :
 - a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaîre professionnel, questionnement à partir de production(s).
 - b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
 - c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
 - d) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	3/38

- 2.2. Les compétences des candidats issus d'un parcours d'accès par capitalisation de certificats de compétences professionnelles (CCP) pour l'accès au titre professionnel sont évaluées par un jury au vu :
 - a) Du livret de certification au cours d'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice des activités composant le titre visé. Cet entretien se déroule en fin de session du dernier CCP.
- 2.3. Les compétences des candidats pour l'accès aux CCP sont évaluées par un jury au vu :
 - a) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
 - b) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
 - c) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
- 2.4. Les compétences des candidats issus d'un parcours continu de formation ou justifiant d'un an d'expérience dans le métier visé pour l'accès aux certificats complémentaires de spécialisation (CCS) sont évaluées par un jury au vu :
 - a) Du titre professionnel obtenu.
 - b) D'une mise en situation professionnelle ou d'une présentation d'un projet réalisé en amont de la session, éventuellement complétée par d'autres modalités d'évaluation : entretien technique, questionnaire professionnel, questionnement à partir de production(s).
 - c) Du dossier professionnel et de ses annexes éventuelles.
 - d) Des résultats des évaluations passées en cours de formation pour les candidats issus d'un parcours de formation.
 - e) D'un entretien avec le jury destiné à vérifier le niveau de maîtrise par le candidat des compétences requises pour l'exercice de l'activité du CCS visé

Chaque modalité d'évaluation, identifiée dans le RC comme partie de la session du titre, du CCP ou du CCS, est décrite dans le dossier technique d'évaluation. Celui-ci précise les modalités et les moyens de mise en œuvre de l'épreuve pour le candidat, le jury, et le centre organisateur.

Γ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
	CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	4/38

3 Dispositif d'évaluation pour la session du titre professionnel CDA

3.1. Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet	Maquetter une application	00 h 40 min	En amont de la session, le candidat a réalisé un projet en entreprise
réalisé en amont de la	Développer une interface utilisateur de type desktop		concernant le développement d'une application et a préparé un dossier
session	Développer des composants d'accès aux données		de projet ainsi qu'un support de présentation.
	Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web		La structure et le contenu de ces documents figurent au paragraphe «
	Développer la partie back-end d'une interface utilisateur web		Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet
	Concevoir une base de données		réalisé en amont de la session ».
	Mettre en place une base de données		Au moins dix jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis
	Développer des composants dans le langage d'une base de données	·. O'	à l'organisateur un résumé en français de son projet.
	Collaborer à la gestion d'un projet informatique et à l'organisation de l'environnement	X	Au moins un jour ouvré avant la session d'examen, le candidat a remis à
	de développement		l'organisateur son dossier de projet.
	Concevoir une application	~	Lors de la session d'examen, le candidat commence sa présentation au
	Développer des composants métier		jury par un résumé en anglais de son projet. Il présente ensuite son projet
	Construire une application organisée en couches		à l'aide d'un support de présentation.
	Développer une application mobile		
	Préparer et exécuter les plans de tests d'une application		
	Préparer et exécuter le déploiement d'une application		
Autres modalités d'évaluati	on le cas échéant :		
	A (2)		
 Entretien technique 	Maquetter une application	00 h 45 min	Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de
	Développer une interface utilisateur de type desktop		sa présentation, afin de s'assurer de la maîtrise des compétences
	Développer des composants d'accès aux données		couvertes par le projet.
	Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web		Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les
	Développer la partie back-end d'une interface utilisateur web		compétences qui ne sont pas couvertes par le projet.
	Concevoir une base de données		
	Mettre en place une base de données		
	Développer des composants dans le langage d'une base de données		
	Collaborer à la gestion d'un projet informatique et à l'organisation de l'environnement		
	de développement		
	Concevoir une application	1	
	Développer des composants métier		
	Construire une application organisée en couches	1	
	Développer une application mobile		
	Préparer et exécuter les plans de tests d'une application		

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	5/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Préparer et exécuter le déploiement d'une application		
 Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet
Entretien final		00 h 20 min	Y compris le temps d'échange avec le candidat sur le dossier professionnel. Le jury vérifie la capacité du candidat à enchainer les trois activités du titre. Il revient notamment sur la gestion des projets, sur la qualité des développements et sur l'aspect sécurité.
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 45 min	·

Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session :

L'entreprise fournit au candidat le cahier des charges du projet. Le candidat s'assure au moyen des référentiels d'emploi et de certification que le projet répond aux attendus concernant la mise en œuvre des compétences des trois activités types.

Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet

Le projet couvre obligatoirement les compétences suivantes :

Pour l'activité type 1 « Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité » :

- Maguetter une application
- Développer des composants d'accès aux données
- Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web
- Développer la partie back-end d'une interface utilisateur web

Pour l'activité type 2 « Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité » :

Mettre en place une base de données

Pour l'activité type 3 « Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité » :

- Concevoir une application
- Développer des composants métier
- Construire une application organisée en couches

ſ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
[CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	6/38

Dans le cas où un seul projet ne permet pas au candidat de faire valoir l'ensemble des compétences devant être couvertes obligatoirement, il peut présenter plusieurs projets. Dans ce cas, il motive ses choix, veille à limiter le nombre de projets présentés et fournit des éléments de contexte correspondant à chacun des projets.

Le projet donne lieu à deux productions :

- Un dossier de projet à remettre à l'organisateur en amont de la session d'examen
- Une présentation orale du projet, basée sur un support de présentation, à effectuer devant le jury

Contenu du dossier de projet

Le dossier de projet respecte ce plan type :

- 1. Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet
- 2. Résumé du projet en anglais d'une longueur d'environ 20 lignes soit 200 à 250 mots, ou environ 1200 caractères espaces non compris
- 3. Cahier des charges ou expression des besoins du projet
- 4. Gestion de projet (planning et suivi, environnement humain et technique, objectifs de qualité)
- 5. Spécifications fonctionnelles du projet
- 6. Spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité
- 7. Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs et en les argumentant, y compris pour la sécurité
- 8. Présentation du jeu d'essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues)
- 9. Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité
- 10. Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche et effectuée par le candidat durant le projet

La description de la veille sur les vulnérabilités de sécurité est liée à l'une des compétences « Développer la partie *front-end* d'une interface utilisateur web », « Développer la partie *back-end* d'une interface utilisateur web », « Développer des composants d'accès aux données », « Développer des composants dans le langage d'une base de données », « Développer des composants métier » ou « Développer une application mobile ». Cette veille est effectuée dans dans le cadre du projet en entreprise.

La description de la situation de travail, ayant nécessité une recherche basée sur un ou des sites francophones ou anglophones, concerne un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, dans le cadre du projet en entreprise. Elle est liée à l'une des compétences du titre.

Dans le cas de la recherche de solution, basée sur un ou des sites anglophones, à un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, le candidat décrit le besoin d'information, et indique comment il a effectué la recherche : les mots clés de recherche utilisés et la liste des sites retournés. Il précise les critères de sélection du (ou des) site(s). Il indique la solution trouvée et si elle a pu être mise en œuvre.

Dans le cas de la veille sur les vulnérabilités, le candidat indique comment il a effectué la veille : les sites et les mots clés utilisés. Il indique les vulnérabilités trouvées et éventuellement les failles potentielles corrigées.

La longueur du dossier de projet hors annexes est de 40 à 60 pages, soit environ 75000 caractères espaces non compris.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC.	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	7/38

Contenu de la présentation orale

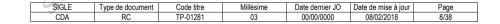
Le candidat commence sa présentation au jury par un résumé en anglais de son projet.

Il présente ensuite son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de l'épreuve, et selon ce canevas :

- 1. Présentation de l'entreprise et/ou du service
- 2. Contexte du projet (cahier des charges, contraintes, livrables attendus)
- 3. Gestion de projet (planning et suivi, environnement humain et technique, objectifs de qualité)
- 4. Analyse du besoin
- 5. Conception et codage
- 6. Présentation des éléments les plus significatifs de l'interface de l'application
- 7. Présentation du jeu d'essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des écarts éventuels
- 8. Présentation d'un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone
- 9. Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation du projet réalisé en amont de la session.



3.2. Critères d'évaluation des compétences professionnelles

<u></u> _			1		
		Duf a suit of a su	Autres modalités d'évaluation		
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	amont de la session est de la session les recommandations de sécurité en compte les spécificités fonctionnelles décrites dans		Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Concevoir et développer des composants d'interface utilis	sateur en intégrant les recommandations de sécurité				
Maquetter une application	La maquette prend en compte les spécificités fonctionnelles décrites dans les cas d'utilisation ou les scénarios utilisateur L'enchaînement des écrans est formalisé par un schéma La maquette respecte les principes de sécurisation d'une interface utilisateur La communication écrite, en français ou en anglais, est rédigée de façon adaptée à l'interlocuteur et sans faute		\boxtimes		
Développer une interface utilisateur de type desktop	Les bonnes pratiques de la programmation orientée objet sont respectées Les programmes sont écrits dans un style défensif qui minimise les vulnérabilités . Un test unitaire est associé à chaque composant, avec une double approche fonctionnelle et sécurité . Le code source est documenté ou auto-documenté . La documentation technique de l'environnement de développement, en français ou en anglais, est comprise (sans contre-sens,) La démarche de recherche permet de résoudre un problème technique ou de mettre en oeuvreu une nouvelle fonctionnalité				

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	9/38

			Autro	es modalités d'év	valuation
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Développer des composants d'accès aux données	Les traitements relatifs aux manipulations des données répondent aux fonctionnalités décrites dans le dossier de conception technique. Un test unitaire est associé à chaque composant, avec une double approche fonctionnelle et sécurité. Les composants d'accès à la base de données suivent les règles de sécurisation reconnues. La démarche de recherche permet de résoudre un problème technique ou de mettre en oeuvre une nouvelle fonctionnalité. La veille sur les vulnérabilités connues permet d'identifier et corriger des failles potentielles. La documentation technique liée aux technologies associées, en français ou en anglais, est comprise (sans confre-sens)	⊠			
Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web	L'interface est conforme à la maquette de l'application Les bonnes pratiques de développement web sont respectées Les règles d'accessibilité sont respectées Le code source est documenté ou auto-documenté Les tests de sécurité suivent un plan reconnu par la profession La démarche de recherche permet de résoudre un problème technique ou de mettre en oeuvre une nouvelle fonctionnalité La veille sur les vulnérabilités connues permet d'identifier et corriger des failles potentielles La documentation technique liée aux technologies associées, en français ou en anglais, est comprise (sans contre-sens,)	×			

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	10/38

			Autro	es modalités d'év	valuation
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Développer la partie back-end d'une interface utilisateur web	Les bonnes pratiques de développement objet sont respectées Les composants serveur contribuent à la sécurité de l'application Le code source des composants est documenté ou auto-documenté La démarche de recherche permet de résoudre un problème technique ou de mettre en oeuvre une nouvelle fonctionnalité La veille sur les vulnérabilités connues permet d'identifier et corriger des failles potentielles La documentation technique liée aux technologies associées, en français ou en anglais, est comprise (sans contre-sens,)		⊠		
Concevoir et développer la persistance des données en in	tégrant les recommandations de sécurité			1	
Concevoir une base de données	Le schéma entité-association des données couvre les règles de gestion sur les données Le schéma entité-association des données respecte le formalisme du modèle entité-association Le schéma physique de la base de données est normalisé	×			
Mettre en place une base de données	La base de données est conforme au schéma physique L'intégrité des données est assurée La base de données de test peut être restaurée en cas d'incident La démarche de recherche permet de résoudre un problème technique ou de mettre en oeuvre une nouvelle fonctionnalité La veille sur les vulnérabilités connues permet d'identifier et corriger des failles potentielles La documentation technique liée aux technologies associées, en français ou en anglais, est comprise (sans contre-sens,) La communication écrite, en français ou en anglais, est rédigée de façon adaptée à l'interlocuteur et sans faute				

	J. T.					
	7					
A						
		O 1 17	Millésime	Data daraias IO	Data da misa à issue	Dana
SIGLE	Type de document	Code titre	ivilliesime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page

			Autro	es modalités d'év	raluation
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Entretien technique	Questionnaire professionnel	Questionnement à partir de production(s)
Développer des composants dans le langage d'une base de données	Les traitements relatifs aux manipulations des données répondent aux fonctionnalités décrites dans le dossier de spécifications Les cas d'exception sont pris en compte L'intégrité et la confidentialité des données sont maintenues Toutes les entrées sont contrôlées et validées dans les composants serveurs		⊠		
Concevoir et développer une application multicouche répa	artie en intégrant les recommandations de sécurité Le suivi des activités ou des tâches du projet est mis en oeuvre en fonction				
Collaborer à la gestion d'un projet informatique et à l'organisation de l'environnement de développement	Le suivi des activités du des taches du projet est fins en deuvre en fonction de la démarche projet adoptée L'environnement de développement est défini Les outils collaboratifs sont choisis La communication écrite, en français ou en anglais, est rédigée de façon adaptée à l'interlocuteur et sans faute La communication technique orale, en français ou en anglais, est réalisée de façon adaptée à l'interlocuteur et sans faute		\boxtimes		
Concevoir une application	Les cas d'utilisation couvrent l'ensemble des exigences utilisateur exprimées dans le cahier des charges Les besoins de sécurité de l'application sont identifiés Les classes d'analyse et de conception sont définies L'architecture technique est conforme aux bonnes pratiques d'une architecture répartie La démarche de recherche permet de résoudre un problème technique ou de mettre en oeuvre une nouvelle fonctionnalité La documentation technique liée aux technologies associées, en français ou en anglais, est comprise (sans contre-sens)				

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	12/38

			es modalités d'év	d'évaluation	
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	un projet Entretien salisé en sont de la		Questionnement à partir de production(s)
Développer des composants métier	Les bonnes pratiques de conception objet sont appliquées Les composants métier sont écrits dans un style défensif et toutes les entrées sont validées. Les règles métier sont implémentées dans les classes métier avec les cas d'exception Les tests unitaires des composants métier sont prévus (approche fonctionnelle, structurelle et sécurité) La démarche de recherche permet de résoudre un problème technique ou de mettre en oeuvre une nouvelle fonctionnalité La veille sur les vulnérabilités connues permet d'identifier et corriger des failles potentielles La documentation technique liée aux technologies associées, en français ou en anglais, est comprise (sans contre-sens)				
Construire une application organisée en couches	La répartition des composants de l'application est conforme à l'architecture multicouche répartite Les composants d'interface de la couche présentation répondent aux fonctionnalités décrites dans le dossier de conception	\boxtimes	\boxtimes		
Développer une application mobile	Les fonctionnalités de l'application sont conformes au cahier des charges fonctionnel Le code source des composants est documenté ou auto-documenté L'application ne possède que les permissions exigées par ses fonctionnalités La démarche de recherche permet de résoudre un problème technique ou de mettre en oeuvre une nouvelle fonctionnalité La veille sur les vulnérabilités connues permet d'identifier et corriger des failles potentielles La documentation technique liée aux technologies associées, en français ou en anglais, est comprise (sans contre-sens,)				

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	13/38

			Autr	es modalités d'é	valuation
Compétences professionnelles	Critères d'évaluation	Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Entretien technique		
Préparer et exécuter les plans de tests d'une application	Les résultats obtenus sont cohérents avec les résultats attendus Les tests, fonctionnels, structurels et de sécurité, exécutés sont conformes au plan de tests définis Les tests de non régression sont définis et exécutés conformément au plan de tests définis				
Préparer et exécuter le déploiement d'une application	Le déploiement est formalisé Le code de l'application est signé, tout ou partie, selon les exigences de sécurité				
Obligations règlementaires le cas échéant : Sans objet	.,0				

s le (cas échéant :			1,70	Y		
				727			
			26)			
		X	70				
		10°5°	Y				
	0						
	200						
-	SIGLE	Type de document RC	Code titre TP-01281	Millésime 03	Date dernier JO 00/00/0000	Date de mise à jour 08/02/2018	Page 14/38
L	CDA	RU	17-01201	US	00/00/0000	00/02/2010	14/30

3.3. Évaluation des compétences transversales

Les compétences transversales sont évaluées au travers des compétences professionnelles.

Compétences transversales	Compétences professionnelles concernées
Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en conception et développement d'applications	Collaborer à la gestion d'un projet informatique et à l'organisation de l'environnement de développement
	Concevoir une application
	Développer des composants d'accès aux données
	Développer des composants métier
	Développer la partie back-end d'une interface utilisateur web
	Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web
	Développer une application mobile
	Développer une interface utilisateur de type desktop
	Maquetter une application
	Mettre en place une base de données
Actualiser et partager ses compétences en conception et développement d'applications	Concevoir une application
, (Développer des composants d'accès aux données
	Développer des composants métier
	Développer la partie back-end d'une interface utilisateur web
. 7	Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web
	Développer une application mobile
O ^V	Développer une interface utilisateur de type desktop
7)	Mettre en place une base de données

4. Conditions de présence et d'intervention du jury propre au titre CDA

4.1. Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 45 min

SIC	GLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CI	DA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	15/38

4.2. Protocole d'intervention du jury :

L'organisateur remet aux membres du jury, six jours ouvrés avant la date de la session d'examen, une liste récapitulative des résumés des projets rédigés par chaque candidat.

Avant la présentation orale et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet.

Le jury assiste à la présentation orale sans intervenir.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de délibération.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

4.3. Conditions particulières de composition du jury :

L'un des membres du jury doit être en mesure de se prononcer sur la maîtrise de la compétence transversale "Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en conception et développement d'applications » au travers du résumé du projet écrit en anglais et de l'exposé du candidat.

5. Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session titre

Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	16/38



REFERENTIEL DE CERTIFICATION DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Concepteur développeur d'applications

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	17/38

ССР

Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités	Compétences évaluées	Durée 7	Détail de l'organisation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	En amont de la session, le candidat a réalisé un proje Développer la partie back-end d'une interface utilisateur web Développer des composants d'accès aux données Développer une interface utilisateur de type desktop Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web Maquetter une application	en O Lentrago isserci	La structure et le contenu de ces documents figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session ». Au moins dix jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur un résumé en français de son projet. Au moins un jour ouvré avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet. Lors de la session d'examen, le candidat commence sa présentation au jury par un résumé en anglais de son projet. Il présente ensuite son projet à l'aide d'un support de présentation.
Autres modalités d'évaluatior	n le cas échéant :		
 Entretien technique 	Développer la partie back-end d'une interface utilisateur web Développer des composants d'accès aux données Développer une interface utilisateur de type desktop Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web Maquetter une application	00 h 20 min	Le jury questionne le candidat sur la base de son dossier de projet et de sa présentation orale. Un questionnement complémentaire lui permet d'évaluer les compétences qui ne sont pas couvertes par le projet.
 Questionnaire professionnel 	Sans objet		Sans objet
 Questionnement à partir de production(s) 	Sans objet		Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	19/38

Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
	Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	00 h 50 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

L'entreprise fournit au candidat le cahier des charges du projet. Le candidat s'assure au moyen des référentiels d'emploi et de certification que le projet répond aux attendus concernant la mise en œuvre des compétences de l'activité type.

Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet

Le projet couvre obligatoirement les compétences suivantes :

- Maguetter une application
- Développer des composants d'accès aux données
- Développer la partie front-end d'une interface utilisateur web
- Développer la partie back-end d'une interface utilisateur web

Dans le cas où un seul projet ne permet pas au candidat de faire valoir l'ensemble des compétences devant être couvertes obligatoirement, il peut présenter plusieurs projets. Dans ce cas, il motive ses choix, veille à limiter le nombre de projets présentés et fournit des éléments de contexte correspondant à chacun des projets.

Le projet donne lieu à deux productions :

- Un dossier de projet à remettre à l'organisateur en amont de la session d'examen
- Une présentation orale du projet, basée sur un support de présentation, à effectuer devant le jury

Contenu du dossier de projet

Le dossier de projet respecte ce plan type :

- 1. Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet
- 2. Résumé du projet en anglais d'une longueur d'environ 10 à 15 lignes soit 120 à 200 mots, ou environ 800 caractères espaces non compris
- 3. Cahier des charges, expression des besoins, ou spécifications fonctionnelles du projet
- 4. Spécifications fonctionnelles du projet
- 5. Spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité
- 6. Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs, et en les argumentant, y compris pour la sécurité
- 7. Présentation du jeu d'essai élaboré par le candidat de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues)
- 8. Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité

Γ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
	CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	20/38

9. Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet

La description de la veille sur les vulnérabilités de sécurité est liée à l'une des compétences « Développer des composants d'accès aux données», « Développer la partie *front-end* d'une interface utilisateur web » ou « Développer la partie *back-end* d'une interface utilisateur web » dans le cadre du projet en entreprise.

La description de la situation de travail, ayant nécessité une recherche basée sur un ou des sites francophones ou anglophones, concerne un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, dans le cadre du projet en entreprise. Elle est liée à l'une des compétences de l'activitétype.

Dans le cas de la recherche de solution, basée sur un ou des sites anglophones, à un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, le candidat décrit le besoin d'information, et indique comment il a effectué la recherche : les mots clés de recherche utilisés et la liste des sites retournés. Il précise les critères de sélection du (ou des) site(s). Il indique la solution trouvée et si elle a pu être mise en œuvre.

Dans le cas de la veille sur les vulnérabilités, le candidat indique comment il a effectué la veille : les sites et les mots clés utilisés. Il indique les vulnérabilités trouvées et éventuellement les failles potentielles corrigées.

La longueur du dossier de projet hors annexes est de 30 à 35 pages, soit environ 48750 caractères espaces non compris.

Contenu de la présentation orale

Le candidat commence sa présentation au jury par un résumé en anglais de son projet.

Il présente ensuite son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de l'épreuve, et selon ce canevas :

- 1. Présentation de l'entreprise et/ou du service
- 2. Contexte du projet (cahier des charges, contraintes, livrables attendus)
- 3. Conception et codage
- 4. Présentation des éléments les plus significatifs de l'interface de l'application
- 5. Présentation du jeu d'essai de la fonctionnalité la plus représentative (données en entrée, données attendues, données obtenues) et analyse des écarts éventuels
- 6. Présentation d'un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone
- 7. Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation du projet réalisé en amont de la session.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	21/38

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 50 min

Protocole d'intervention du jury :

L'organisateur remet aux membres du jury, six jours ouvrés avant la date de la session d'examen, une liste récapitulative des résumés des projets rédigés par chaque candidat.

Avant la présentation orale et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet.

Le jury assiste à la présentation orale sans intervenir.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

L'un des membres du jury doit être en mesure de se prononcer sur la maîtrise de la compétence transversale « Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle d'applications », au travers du résumé du projet écrit en anglais et de l'exposé du candidat.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP Sans objet

Γ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
	CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	22/38

ССР

Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités		Comp	étences évaluées			Durée 7	Détail de l'organi	sation de l'épreuve		
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	lisé en amont de la Mettre en place une base de données					n O ên trập i sté rce	Concernant le développement de la persistance des données et La structure et le contenu de ces documents figurent au paragraphe « Informations complémentaires concernant la présentation d'un projet réalisé en amont de la session ». Au moins dix jours ouvrés avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur un résumé en français de son projet. Au moins un jour ouvré avant la session d'examen, le candidat a remis à l'organisateur son dossier de projet. Lors de la session d'examen, le candidat commence sa présentation au jury par un résumé en anglais de son projet Il présente ensuite son projet à l'aide d'un support de présentation.			
Autres modalités d'évaluatio Entretien technique	Mettre en place un Concevoir une bas Développer des co	ne base de données se de données omposants dans le la	angage d'une base	de données		00 h 10 min	projet et de sa présentation o Un questionnement complém compétences qui ne sont pas	nentaire lui permet d'évaluer les		
 Questionnaire professionnel 	Sans objet						Sans objet			
 Questionnement à partir 	Sans objet						Sans objet			

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

L'entreprise fournit au candidat le cahier des charges du projet. Le candidat s'assure au moyen des référentiels d'emploi et de certification que le projet répond aux attendus concernant la mise en œuvre des compétences de l'activité type.

Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet

Le projet couvre obligatoirement la compétence « Mettre en place une base de données ».

Le projet donne lieu à deux productions :

- Un dossier de projet à remettre à l'organisateur en amont de la session d'examen
- Une présentation orale du projet, basée sur un support de présentation, à effectuer devant le jury

Contenu du dossier de projet

Le dossier de proiet respecte ce plan type :

- 1. Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet
- 2. Résumé du projet en anglais d'une longueur d'environ 5 à 10 lignes soit 100 à 120 mots, ou environ 600 caractères espaces non compris
- 3. Cahier des charges, expression des besoins, ou spécifications fonctionnelles du projet
- 4. Schéma entité-association et schéma physique des données
- 5. Script(s) de création de bases de données avec tous ses objets
- 6. Script de gestion des utilisateurs
- 7. Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité
- 8. Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet

La description de la veille sur les vulnérabilités de sécurité est liée à la compétence « Développer des composants dans le langage d'une base de données » dans le cadre du projet en entreprise.

La description de la situation de travail, ayant nécessité une recherche basée sur un ou des sites francophones ou anglophones, concerne un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, dans le cadre du projet en entreprise. Elle est liée à l'une des compétences de l'activitétype.

Dans le cas de la recherche de solution, basée sur un ou des sites anglophones, à un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, le candidat décrit le besoin d'information, et indique comment il a effectué la recherche : les mots clés de recherche utilisés et la liste des sites retournés. Il précise les critères de sélection du (ou des) site(s). Il indique la solution trouvée et si elle a pu être mise en œuvre.

Dans le cas de la veille sur les vulnérabilités, le candidat indique comment il a effectué la veille : les sites et les mots clés utilisés. Il indique les vulnérabilités trouvées et éventuellement les failles potentielles corrigées.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	24/38

La longueur du dossier de projet hors annexes est de 15 à 20 pages, soit environ 26250 caractères espaces non compris.

Contenu de la présentation orale

Le candidat commence sa présentation au jury par un résumé en anglais de son projet.

Il présente ensuite son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de l'épreuve, et selon ce canevas :

- 1. Présentation de l'entreprise et/ou du service
- 2. Contexte du projet (cahier des charges, contraintes, livrables attendus)
- 3. Réalisations
- 4. Présentation d'un exemple de recherche effectuée à partir de sites francophones ou anglophones
- 5. Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation du projet réalisé en amont de la session.

-	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
	CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	25/38

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 00 h 30 min

Protocole d'intervention du jury :

L'organisateur remet aux membres du jury, six jours ouvrés avant la date de la session d'examen, une liste récapitulative des résumés des projets rédigés par chaque candidat.

Avant la présentation orale et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet.

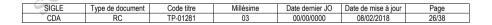
Le jury assiste à la présentation orale sans intervenir.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

L'un des membres du jury doit être en mesure de se prononcer sur la maîtrise de la compétence transversale « Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique » au travers du résumé du projet écrit en anglais et de l'exposé du candidat.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP Sans objet



CCP Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité

Modalités d'évaluation des compétences et organisation de l'épreuve

Modalités		Com	pétences évaluées	3		Durée 7	V	Détail de l'organi	sation de l'épreuve
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session Développer des composants métier Préparer et exécuter les plans de tests d'une application Concevoir une application mobile Préparer et exécuter le déploiement d'une application Construire une application organisée en couches Collaborer à la gestion d'un projet informatique et à l'organisation de l'environnement de développement					00 h 40 min	entrepris multicoud qu'un su La struct paragrap présenta Au moins candidat son proje Au moins	e concernant le déve che répartie et a pré; pport de présentatio ure et le contenu de she « Informations co tion d'un projet réalis s dix jours ouvrés av a remis à l'organisal et. s un jour ouvré avant	andidat a réalisé un projet en eloppement d'une application caré un dossier de projet ainsi n. ces documents figurent au amplémentaires concernant la sé en amont de la session ». ant la session d'examen, le teur un résumé en français de ta session d'examen, le teur son dossier de projet.	
	3e						présenta	tion au jury par un ré te ensuite son projet	le candidat commence sa sumé en anglais de son projet. à l'aide d'un support de
Autres modalités d'évaluati	ion le cas échéant :	é	10						
Entretien technique	Préparer et exécu Concevoir une ap Développer une a Préparer et exécu Construire une ap	application mobile uter le déploiement d oplication organisée	'une application en couches	anisation de l'environ	nement de	00 h 30 min	projet et Un quest	de sa présentation o tionnement complém	it sur la base de son dossier de rale. uentaire lui permet d'évaluer les couvertes par le projet.
 Questionnaire professionnel 	Sans objet						Sans obj	et	
	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier		mise à jour	Page	
	CDA	RC	TP-01281	03	00/00/000	0/80	2/2018	27/38	

	Modalités	Compétences évaluées	Durée	Détail de l'organisation de l'épreuve
•	Questionnement à partir de production(s)	Sans objet		Sans objet
		Durée totale de l'épreuve pour le candidat :	01 h 10 min	

Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session :

L'entreprise fournit au candidat le cahier des charges du projet. Le candidat s'assure au moyen des référentiels d'emploi et de certification que le projet répond aux attendus concernant la mise en œuvre des compétences de l'activité type.

Mise en œuvre des compétences lors de la réalisation du projet

Le projet couvre obligatoirement les compétences suivantes :

- Concevoir une application
- Développer des composants métier
- Construire une application organisée en couches

Dans le cas où un seul projet ne permet pas au candidat de faire valoir l'ensemble des compétences devant être couvertes obligatoirement, il peut présenter plusieurs projets. Dans ce cas, il motive ses choix, veille à limiter le nombre de projets présentés et fournit des éléments de contexte correspondant à chacun des projets.

Le projet donne lieu à deux productions :

- Un dossier de projet à remettre à l'organisateur en amont de la session d'examen
- Une présentation orale du projet, basée sur un support de présentation, à effectuer devant le jury

Contenu du dossier de proiet

Le dossier de projet respecte ce plan type :

- 1. Liste des compétences du référentiel qui sont couvertes par le projet
- 2. Résumé du projet en anglais d'une longueur d'environ 20 lignes soit 200 à 250 mots, ou environ 1200 caractères espaces non compris
- 3. Cahier des charges, expression des besoins, ou spécifications fonctionnelles du projet
- 4. Spécifications fonctionnelles du projet
- 5. Spécifications techniques du projet, élaborées par le candidat, y compris pour la sécurité
- 6. Réalisations du candidat comportant les extraits de code les plus significatifs, et en les argumentant, y compris pour la sécurité
- 7. Plan de tests et de déploiement
- 8. Description de la veille, effectuée par le candidat durant le projet, sur les vulnérabilités de sécurité

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	28/38

9. Description d'une situation de travail ayant nécessité une recherche, effectuée par le candidat durant le projet, à partir de sites francophones ou anglophones

La description de la veille sur les vulnérabilités de sécurité est liée à l'une des compétences de l'activité-type. Cette veille est effectuée dans le cadre du projet en entreprise.

La description de la situation de travail, ayant nécessité une recherche basée sur un ou des sites anglophones, concerne un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, dans le cadre du projet en entreprise. Elle est liée à l'une des compétences de l'activité-type. Dans le cas de la recherche de solution, basée sur un ou des sites francophones ou anglophones, à un problème technique ou une nouvelle fonctionnalité à mettre en œuvre, le candidat décrit le besoin d'information, et indique comment il a effectué la recherche : les mots clés de recherche utilisés et la liste des sites retournés. Il précise les critères de sélection du (ou des) site(s). Il indique la solution trouvée et si elle a pu être mise en œuvre.

Dans le cas de la veille sur les vulnérabilités, le candidat indique comment il a effectué la veille : les sites et les mots clés utilisés. Il indique les vulnérabilités trouvées et éventuellement les failles potentielles corrigées.

La longueur du dossier de projet hors annexes est de 30 à 35 pages, soit environ 48750 caractères espaces non compris.

Contenu de la présentation orale

Le candidat commence sa présentation au jury par un résumé en anglais de son projet.

Il présente ensuite son projet à l'aide d'un support de présentation réalisé en amont de l'épreuve, et selon ce canevas :

- 1. Présentation de l'entreprise et/ou du service
- 2. Contexte du projet (cahier des charges, contraintes, livrables attendus)
- Conception et codage
- 4. Gestion de projet
- 5. Analyse du besoin
- 6. Plans de tests et de déploiement
- 7. Présentation d'un exemple de recherche effectuée à partir de site anglophone
- 8. Synthèse et conclusion (satisfactions et difficultés rencontrées)

Informations complémentaires concernant l'entretien technique :

L'entretien technique se déroule obligatoirement à l'issue de la présentation du projet réalisé en amont de la session.

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	29/38

Conditions de présence et d'intervention du jury propre au CCP Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité

Durée totale de présence du jury pendant l'épreuve du candidat : 01 h 10 min

Protocole d'intervention du jury :

L'organisateur remet aux membres du jury, six jours ouvrés avant la date de la session d'examen, une liste récapitulative des résumés des projets rédigés par chaque candidat.

Avant la présentation orale et en dehors de la présence du candidat, le jury prend connaissance du dossier de projet.

Le jury assiste à la présentation orale sans intervenir.

Le responsable de session doit prévoir un temps supplémentaire d'intervention du jury pour la prise de connaissance de l'épreuve et des dossiers candidats ainsi que la prise en compte des temps de correction et de délibération.

Conditions particulières de composition du jury :

L'un des membres du jury doit être en mesure de se prononcer sur la maîtrise de la compétence transversale « Utiliser l'anglais dans son activité professionnelle en informatique au travers du résumé du projet écrit en anglais et de l'exposé du candidat.

Conditions de surveillance et de confidentialité au cours de la session CCP Sans objet

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	30/38

Annexe 1

Plateau technique d'évaluation

Concepteur développeur d'applications

Locaux

Modalité d'évaluation	Désignation et description des locaux	Observations
Présentation d'un projet réalisé en amont de la session	Local pour présentation orale	Mettre en place les équipements nécessairs à la présentation.
		Installer les isolations phoniques nécessaires dans le cas où des jurys se tiennent dans le même local
Entretien technique	Local pour l'entretien technique	Installer les isolations phoniques nécessaires dans le cas où des jurys se tiennent dans le même local
Entretien final	Un local fermé équipé au minimum d'une table et trois chaises. Local pour l'entretien final	Ce local doit garantir la qualité et la confidentialité des échanges. Installer les isolations phoniques
	30	nécessaires dans le cas où des jurys se tiennent dans le même local

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	31/38

Ressources (pour un candidat)

Certaines ressources peuvent être partagées par plusieurs candidats.

Leur nombre est indiqué dans la colonne « Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve »

Désignation	Nombre	Description	Nombre maximal de candidats pouvant partager la ressource en simultané pendant l'épreuve	Observations
Machines	1	Un micro-ordinateur équipé de logiciels bureautiques standards	1	
Équipements	1	Un vidéoprojecteur connecté à un micro-ordinateur	1	
Autres	1	Une zone de projection et un tableau blanc pour les explications écrites du candidat.	1	Prévoir des marqueurs pour tableau blanc

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date demier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	32/38

ANNEXE 2

CORRESPONDANCES DU TP

Le titre professionnel Concepteur développeur d'applications est composé de certificats de compétences professionnelles (CCP) dont les correspondances sont :

	Concepteur(trice) Développeur(se) Informatique Arrêté du 11/02/2013		Concepteur développeur d'applications Arrêté du 00/00/0000
CCP	Développer des composants d'interface	CCP	Concevoir et développer des composants d'interface utilisateur en intégrant les recommandations de sécurité
CCP	Développer la persistance des données	ССР	Concevoir et développer la persistance des données en intégrant les recommandations de sécurité
CCP	Développer une application n-tiers	CCP	Concevoir et développer une application multicouche répartie en intégrant les recommandations de sécurité

SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	33/38

Annexe 3

Glossaire des modalités d'évaluation du référentiel de certification (RC)

Mise en situation professionnelle

Il s'agit d'une reconstitution qui s'inspire d'une situation professionnelle représentative de l'emploi visé par le titre. Elle s'appuie sur le plateau technique d'évaluation défini dans l'annexe 1 du référentiel de certification.

Présentation d'un projet réalisé en amont de la session

Lorsqu'une mise en situation professionnelle est impossible à réaliser, il peut y avoir présentation d'un projet réalisé dans le centre de formation ou en entreprise. Dans cette hypothèse, le candidat prépare ce projet en amont de la session. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant la présentation du projet réalisé en amont de la session » mentionne en quoi consiste ce projet.

Entretien technique

L'entretien technique peut être prévu par le référentiel de certification. Sa durée et son périmètre de compétences sont précisés. Il permet si nécessaire d'analyser la mise en situation professionnelle et/ou d'évaluer une (des) compétence(s) particulière(s).

Questionnaire professionnel

Il s'agit d'un questionnaire écrit passé sous surveillance. Cette modalité est nécessaire pour certains métiers lorsque la mise en situation ne permet pas d'évaluer certaines compétences ou connaissances, telles des normes de sécurité. Les questions peuvent être de type questionnaire à choix multiples (QCM), semi-ouvertes ou ouvertes.

Questionnement à partir de production(s)

Il s'agit d'une réalisation particulière (dossier, objet...) élaborée en amont de la session par le candidat, pour évaluer certaines des compétences non évaluables par la mise en situation professionnelle. Elle donne lieu à des questions spécifiques posées par le jury. Dans ce cas, la rubrique « Informations complémentaires concernant le questionnement à partir de production(s) » mentionne en quoi consiste/nt cette/ces production(s).

Entretien final

Il permet au jury de s'assurer, que le candidat possède :

La compréhension et la vision globale du métier quel qu'en soit le contexte d'exercice ;

La connaissance et l'appropriation de la culture professionnelle et des représentations du métier.

Lors de l'entretien final, le jury dispose de l'ensemble du dossier du candidat, dont son dossier professionnel.

ſ	SIGLE	Type de document	Code titre	Millésime	Date dernier JO	Date de mise à jour	Page
	CDA	RC	TP-01281	03	00/00/0000	08/02/2018	35/38

Reproduction interdite
Article L 122-4 du code de la propriété intellectuelle "Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque."

